

# Procès-verbal du Conseil Général de Denens du 14 décembre 2017

Présidence : René Reymond

Pour son premier conseil en tant que président, M. René Reymond ouvre la séance du Conseil Général de Denens en sollicitant les conseillers à poser des questions, à intervenir, à donner leur avis, même s'il est contraire, afin de faire avancer les choses. Il laisse la parole à la secrétaire pour l'appel.

## **1. Appel**

L'appel laisse apparaître la présence de 65 membres (65/90). Le quorum est atteint.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

Suite à une requête de la Préfecture, le président apporte une modification à l'ordre de jour en y ajoutant les assermentations et démissions. L'ordre du jour proposé est donc modifié comme suit :

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du Procès-verbal de la séance du 22 juin 2017
4. Assermentations / démissions
5. Communications de la Municipalité
6. Adoption du Budget – Préavis 2/2017
7. Propositions individuelles

L'ordre du jour modifié est accepté à l'unanimité.

## **3) Adoption du procès-verbal de la séance du 22 juin 2017**

Le procès-verbal est accepté avec 1 abstention.

## **4) Assermentations et démissions**

Le président donne la parole au vice-président, M. Alain Jaccard, qui procède à l'assermentation de M. Julien Chollet et de M. Frédéric Meylan.

Le président reprend la parole en nous annonçant la démission de trois membres du Conseil Général et nous lit leurs lettres de démission. Il s'agit de M. Jacques et Mme Annie Morel, ainsi que M. Claude Cuany.

Le président poursuit en nous informant du décès de M. François Otti qui a été, pendant de nombreuses années, membre du Conseil Général de Denens. En sa mémoire, il invite l'assemblée à se lever afin de respecter une minute de silence.

##### **5) Communications de la Municipalité**

M. Hugli prend la parole en nous informant que les enfants de l'UAPE de Denens (ceci concerne les enfants de Lussy, Villars-sous-Yens et Denens) ont intégré de nouveaux locaux. Les plages horaires sont le matin de 7h00 à 8h30 (env. 6 élèves), de 11h30 à 13h45 (env. 22 élèves), de 13h45 à 15h15 (8 élèves qui n'ont pas l'école l'après-midi vu leur âge), et de 15h15 à 19h00 (env. 12 élèves).

Il nous explique ensuite que la zone réservée, qui a été étendue à toute la commune, a été soumise à l'enquête publique, du 7.10 au 5.11.2017. Cet objet a suscité 4 oppositions.

De plus, l'enquête complémentaire du PPA de l'ancien village a également été soumise à l'enquête publique. Cette enquête complémentaire concerne une uniformisation des hauteurs de bâtiment dans le secteur nord-est de l'ancien village et ceci par souci d'égalité.

M. Christophe Ormond poursuit en nous annonçant que les travaux de réfection de la RC70 se sont bien déroulés et ceci grâce au professionnalisme de l'entreprise mandatée, Camandona SA. Le revêtement utilisé semble apporter satisfaction quant à la diminution des nuisances sonores résultant du roulage.

L'AIEB a été contrainte de mettre en place des mesures de restriction de consommation d'eau car notre second fournisseur d'eau, la SAGEP, a été fortement éprouvée par les suites d'un étiage exceptionnel.

L'entretien hivernal du réseau routier de notre commune, en relation avec le salage, a été confié à une entreprise tierce. La commune de Vufflens-le-Château, s'étant équipée d'un matériel de dernière génération, se chargera d'effectuer le travail. Par conséquent, nous ne devons plus stocker du sel qui risque de durcir ou d'endommager le distributeur. Les interventions nous seront facturées à l'heure. Il faut compter une heure pour saler tout le territoire communal.

Concernant les derniers contrôles de vitesse, le taux d'infraction des dépassements de vitesse est inférieur à 4%.

M. Philippe Pernet prend ensuite la parole pour nous annoncer que les travaux relatifs à la réfection du collecteur Chatagny-Les Granges sont pratiquement finis. Un revêtement provisoire a été posé sur la route des Cigognes. Durant l'été 2018, le revêtement définitif va être installé.

Le curage des collecteurs de la partie « est » du village a commencé et durera encore une demi-journée ce qui pourrait provoquer des perturbations avec les camions.

M. Thierry Gilgen nous informe que les travaux de modernisation de notre téléseuil ont été reportés sur 2018. Ils seront exécutés à fin février début mars par l'entreprise Calex. Les travaux seront effectués par secteur et les habitants de Denens seront informés des éventuelles coupures.

Concernant les travaux d'agrandissement du bâtiment communal, après une première volonté d'ouvrir les nouveaux locaux après les vacances scolaires d'automne, plusieurs retards, dûs au manque de disponibilités des entreprises pendant les vacances estivales, ont repoussé l'ouverture de ces derniers à la rentrée de janvier 2018. La bibliothèque de Denens va rester dans ses locaux actuels, laissant ainsi à l'UAPE une plus grande surface. La salle de

rythmique ainsi que la deuxième salle des maîtres ont été mises à disposition de l'école la deuxième semaine de novembre. Le 3 octobre, un incendie s'est déclaré sur l'annexe de la salle communale, épargnant heureusement cette dernière. Les réfections et la suite de la construction se fera en 2018.

L'inauguration des nouveaux locaux aura lieu le 28 avril 2018, manifestation durant laquelle nous célébrerons le départ à la retraite du directeur des écoles, M. Uebelhart remplacé par M. Cueno.

M. Bernard Perey nous annonce l'apéro de fin d'année qui aura lieu le 16 décembre 2017 à la salle communale.

#### **6) Adoption du budget – Préavis 2/2017**

M. Bernard Perey nous lit les conclusions du rapport (pièce **XV**...) soit d'adopter le projet de budget pour l'année 2018 tel que présenté par la Municipalité.

M. Martial Cruchet, président de la commission de gestion et des finances, lit le rapport de la commission (pièce XXIV). Il conclut qu'après analyse, la commission constate que les dépenses et les recettes sont globalement stables et maîtrisées. En conclusion, elle se prononce en faveur du budget 2018 et prie l'assemblée de bien vouloir adopter le budget 2018.

Le président passe la parole à l'assemblée pour toute remarque ou question. M. Graf regrette que le budget soit déficitaire alors que généralement les comptes sont favorables.

La parole n'étant plus demandée, le président passe au vote. Le budget est accepté à la grande majorité, avec une abstention.

#### **7) Propositions individuelles et divers**

Mme Véronique Steiner demande où en est la requête exprimée lors du dernier conseil relative à l'augmentation des horaires des bus dans notre commune. M. Bernard Perey répond qu'une demande a été faite auprès du MBC. La commune n'a pas encore reçu de réponse.

M. Alain Jaccard constate que les charges liées à la gendarmerie vaudoise augmentent chaque année de façon importante. Il demande si ces augmentations sont justifiées et aimerait volontiers obtenir lors d'un prochain conseil un état des prestations apportées par la gendarmerie.

Mme Stéphanie Jaccacia demande quel aspect aura l'annexe lorsque les travaux d'agrandissement de l'école seront terminés. M. Thierry Gilgen répond que la partie intérieure sera fermée par des portes en bois répondant aux normes ECA.

M. Philippe Villevet, président de la société d'animations de Denens, informe que presque tous les soirs avant Noël, il y a les fenêtres de l'avent. De 19h00 à 20h30, les habitants de Denens sont cordialement invités chez les personnes participantes qui ont décoré leur fenêtre.

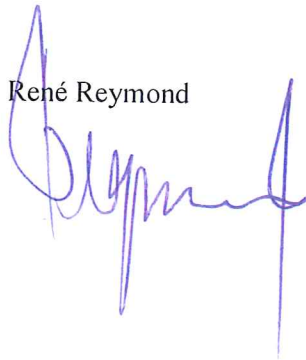
Le président rappelle l'action « Cœur à cœur » organisée conjointement par la RTS et la Chaîne du Bonheur et relayée dans notre village par Mme Mag Schaeren. Un tout ménage a

été distribué dans nos boîtes aux lettres. Une récolte de fonds est organisée lors des manifestations villageoises du mois de décembre. Une sortie aux lanternes le samedi 16 décembre est également organisée. Les participants s'arrêteront chez les habitants ayant déposé une lumière à leur porte pour annoncer leur intention de faire un don. Cette action s'adresse aux jeunes romands en difficulté, pour les aider dans leur formation et retrouver une place dans notre société.

Ariel Quinche annonce que mercredi 20 décembre à 19h00, il y aura le culte de Noël à l'église accompagné du groupe de Gospel

La parole n'étant plus demandée, le président clôt la séance à 19h40.

René Reymond



C. Diserens

